

**Partenariat International SHS
Contrat doctoral fléché
AMU – Maison Française d'Oxford**

FICHE DE PRESENTATION DU PARTENARIAT

Établissement partenaire : Fondée en 1946, la [Maison française d'Oxford](#) (MFO) est une [UMIFRE](#), fruit de la collaboration entre le CNRS et le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et la Chancellerie des Universités de Paris.

Elle a notamment pour vocation de promouvoir la culture française et la francophonie, la recherche en sciences humaines, sciences sociales, et en sciences expérimentales ainsi que favoriser les échanges entre les institutions françaises et l'Université d'Oxford. A cet égard, elle bénéficie d'un partenariat spécifique avec l'Université d'Oxford.

Thématiques fortes de l'établissement partenaire : Sciences politiques, Droit, Études migratoires, Études classiques et byzantines, Histoire et histoire des sciences, Littérature et arts, Humanités numériques.

Sont également concernées les recherches interdisciplinaires à l'interface entre les SHS et les autres sciences, notamment les domaines suivants : humanités médicales, sciences de l'environnement et sciences biologiques, humanités numériques, sciences cognitives...

Pour le « Contrat doctoral fléché MFO », les projets de thèse devront porter sur les thématiques de recherche du partenaire (lettres, humanités classiques, histoire, histoire et philosophie des sciences, sciences sociales) avec un intérêt particulier pour les domaines interdisciplinaires suivants : humanités numériques, humanités médicales, humanités environnementales.

Modalités d'accueil au sein de l'institution partenaire : Exonération de frais d'inscription dans l'établissement d'accueil (les droits d'inscription sont à acquitter à AMU).

Environnement scientifique : Tout au long de son contrat doctoral, le doctorant est intégré pleinement à la vie scientifique de la MFO en tant que « Doctorant contractuel d'Aix-Marseille Université ». Il bénéficiera également de l'appui de la MFO qui facilitera ses démarches pour son intégration scientifique à l'université d'Oxford ainsi que d'un suivi complémentaire de ses travaux de recherche assuré, en lien avec son directeur de thèse, par un scientifique de la MFO et un scientifique de l'université d'Oxford du domaine concerné.

Le partenariat privilégie la mobilité de terrain : le doctorant devra donc passer au moins trois (3) terms au sein de la MFO durant les trois années de son doctorat en calant ses séjours sur les dates des full terms oxoniens ([Michaelmas](#), [Hilary](#), [Trinity](#)).

Hébergement : Pendant son séjour à la MFO, le doctorant bénéficiera d'un logement dans les locaux de la MFO prévus à cet effet et dont il est responsable des frais.

Pour permettre au doctorant de profiter pleinement des événements universitaires et de la vie sociale, il sera privilégié les périodes de séjour suivantes : 3 mois autour de Michaelmas term en première année ; 6 mois autour de Hilary term et de Trinity Term en deuxième année ; trois mois d'été en troisième année. En fonction des possibilités d'accueil à la MFO ce calendrier pourra être ajusté.

Transport et autres dépenses : La MFO prendra en charge les frais de transport France-Royaume-Uni à hauteur d'un aller-retour par année universitaire. Les dépenses de transport (en dehors du voyage semestriel pris en charge par la MFO) ainsi que les dépenses personnelles seront à la charge du doctorant et/ou de son unité d'accueil et/ou de son école doctorale de rattachement au sein d'AMU.

A noter : une convention de mobilité individuelle* précisant les modalités de séjour chez le partenaire sera conclue entre AMU, le partenaire et le doctorant retenu en complément d'un ordre de mission (OM)**. Les droits d'inscription sont à acquitter à AMU pendant la durée de la thèse.

(*) Etablie par la Direction de la Recherche et de la Valorisation

(**) Etabli par l'unité de recherche de rattachement du doctorant au sein d'AMU